



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

arsc  Terre Sainte

Table des matières



Préambule

Mot du président 3

1 Gouvernance

1.1 L'Assemblée générale des actionnaires 6
1.2 Le Conseil d'administration 7
1.3 La Société Arsco SA 9

2 Exercice 2022

2.1 Faits marquants 10
2.2 Travaux effectués 10
2.2.1 Collège de « Terre Sainte » aux Rojalets 10
2.2.2 Collège « Necker » au Chaucey 11
2.3 Les grands projets 12
2.3.1 Piscine-patinoire 12
2.3.2 Besoins en infrastructures scolaires
et parascolaires 13
2.3.3.1 Projet d'infrastructures sportives 13
2.3.3.2 Projection d'évolution du site
de Necker 14
2.3.3.3 Affichage Numérique Frontal 14

2.4 Manifestations, utilisation des locaux 16
2.4.1 Théâtre 16
2.4.2 Locaux spécifiques et salles de sport 18
2.5 Système de contrôle interne 19
2.6 Gestion du patrimoine 19
2.7 Gestion des énergies
2.7.1 Bilan des consommations 19
2.7.2 Electricité photovoltaïque 21
2.7.3 Crise énergétique 22
2.8 Ressources humaines 22
2.9 Communications 22

3 Perspectives 2023

3.1 Organisation 23
3.2 Travaux et études 24
3.2.1 Collège de « Terre Sainte » aux Rojalets 24
3.2.2 Collège « Necker » au Chaucey 25
3.2.3 Affichage Numérique Frontal 25

Préambule

Mot du président

2022 était annoncée comme une année pleine de promesses pour un avenir plus serein étant donné que la pandémie de COVID-19 était pratiquement en voie de disparition en Suisse. Malheureusement, la géopolitique internationale en a décidé autrement en apportant la guerre en Europe avec les conséquences politiques et économiques sur notre pays.

Cette situation entraîne évidemment des répercussions sur l'activité de Arscos SA. Les prix des matières premières et des services ont fortement augmenté et cela d'une manière totalement disproportionnée. Cette augmentation a engendré des recherches d'économie sur toutes les dépenses de notre société. Par exemple, plusieurs travaux d'entretien de 1^{er} niveau comme la réparation de meubles ou de peinture ont été effectués en interne par notre personnel.

Comme chaque année, l'activité a été soutenue et malgré le peu de personnel, un service optimal a été fourni pour le service des utilisateurs scolaires et publics de nos bâtiments et équipements. Ce service optimal est reconnu et salué par tous.

Au niveau des travaux importants, l'année a été marquée par la transformation du couvert à vélos au Collège de Terre Sainte aux Rojalets. Cette transformation répond à plusieurs besoins

de stockage de matériel d'exploitation et de sécurisation des vélos.

Cette même année a vu une augmentation conséquente des demandes de mandats de la part de l'APEJ à Arscos SA. Je profite de cette occasion qui m'est offerte pour remercier cette association pour leur confiance. Les nouveaux mandats les plus significatifs sont :

- Le projet de construction d'une salle de gymnastique double VD4 au Chaucey
- La mise en conformité d'un plateau sportif extérieur aux Rojalets
- La mise en place des Affichages Numériques Frontaux (ANF) dans toutes les écoles primaires et secondaires de Terre Sainte.

Pour les projets en cours de réalisation, le travail constant effectué par le COPIL de ce projet emblématique de notre région a été de maîtriser les coûts en rapport aux fortes variations économiques en cours actuellement. Le but étant de respecter impérativement le budget octroyé par les Communes de Terre Sainte pour cette réalisation. Il y a également une volonté du COPIL d'avoir le projet le plus performant entre un équilibre « qualité et prix ». Une communication régulière de l'avancement de ce projet est visible sur notre site internet www.arsco.ch

Tous ces projets et réalisations demandent une réorganisation réfléchie de notre société pour répondre d'une manière maximale à ces nouvelles missions. Pour planifier cette réorgani-

sation, le Conseil d'Administration a entamé une profonde réflexion qui va déboucher sur un renforcement de notre structure en professionnalisant les postes clés au cours des prochaines années. Pour débiter cette approche, en 2023, il a été budgété et décidé l'engagement d'un directeur opérationnel et d'un technicien en soutien de notre actuel chef de service.

Pour conclure, au regard des circonstances externes à notre pays, cette année 2022 a été fortement mouvementée et intéressante.

Elle a permis de faire évoluer nos processus de fonctionnement. De réfléchir d'une manière plus approfondie à notre passé, présent et avenir. Ce type de situation nous demande de nous adapter constamment. D'adapter la structure de notre société en relation avec notre époque engagée dans des défis économiques, géopolitiques et environnementaux essentiels et prépondérants pour notre pays et nos citoyens.

Dans cet esprit, Arsco SA a décidé de développer, en 2023, des actions concrètes concernant le développement durable en établissant une politique volontaire de transition énergétique. Un des exemples de cette stratégie est la pose de panneaux photovoltaïques sur tous les toits des bâtiments sous sa gestion. Un des buts de cette action est de renforcer notre indépendance énergétique et de participer, à notre niveau, à la

diminution du risque de pénurie énergétique. Un grand merci à tous les membres du Conseil d'administration d'Arsco SA pour leur investissement personnel auprès de notre collectivité de notre région de Terre Sainte.

Un grand merci également à tous les employés pour leur engagement sans faille et leur continue volonté de faire progresser leur travail quotidien dans le sens souhaité par le Conseil d'administration.

Le succès d'une société, ou une entreprise, est essentiellement dû à la qualité et l'attitude des personnes qui composent ces dernières.

*Pour le Conseil d'administration
Le Président, Jean-Claude Trotti*



Le théâtre

Crédit photo : Gilles Tirvaudey

1

Gouvernance

6

1.1 L'Assemblée générale des actionnaires

La convention des actionnaires relative à la société immobilière Arsko SA précise la répartition des communes actionnaires conformément au tableau ci-dessous.

Actionnaires – répartition des actions
Validation au Conseil d'administration au 14 juin 2022

Communes actionnaires	Actions	Montant Capital-Actions
Bogis-Bossey	46	4'600
Chavannes-de-Bogis	52	5'200
Chavannes-des-Bois	68	6'800
Commugny	154	15'400
Coppet	165	16'500
Crans	122	12'200
Founex	196	19'600
Mies	113	11'300
Tannay	84	8'400
Total	1'000	100'000

Le début d'année 2022 a été marqué par deux assemblées générales extraordinaires en lien avec le dossier de construction de la Piscine-Patinoire et qui se sont tenues les 1^{er} février et 1^{er} mars 2022.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, quant à elle, s'est tenue en date du 12 avril 2022.



1.2 Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration du 1^{er} janvier 2022
au 31 décembre 2022 - Législature 2021-2026

Communes actionnaires	Nom	Prénom
Bogis-Bossey	Meyer	Marc
Chavannes-de-Bogis	Tendon	John
Chavannes-des-Bois	Green	Vanessa, Vice-présidente
Commugny	Wohlschlag	Xavier
Coppet	Keller <small>(jusqu'au 31.10)</small>	François
	Pascaud <small>(dès le 01.11)</small>	Jean
Coppet	Trotti	Jean-Claude, Président
Crans	Pini	Johana
Founex	Kunz-Harris	Lucie
Mies	Emery	Stéphanie
Tannay	Pulver Piccot	Ninon

Madame Ninon Pulver Piccot a tenu ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2022 et quitte le conseil d'administration dès le 1^{er} janvier 2023.

M. Jean-Claude Trotti, Président du Conseil d'administration remercie Mme Ninon Pulver Piccot et M. François Keller pour leur engagement et leur collaboration au sein du Conseil d'administration.

Il félicite également M. Jean Pascaud pour son élection et se réjouit de sa contribution au sein du Conseil d'administration. M. Jean Pascaud reprend la participation aux commissions occupées par M. Keller.

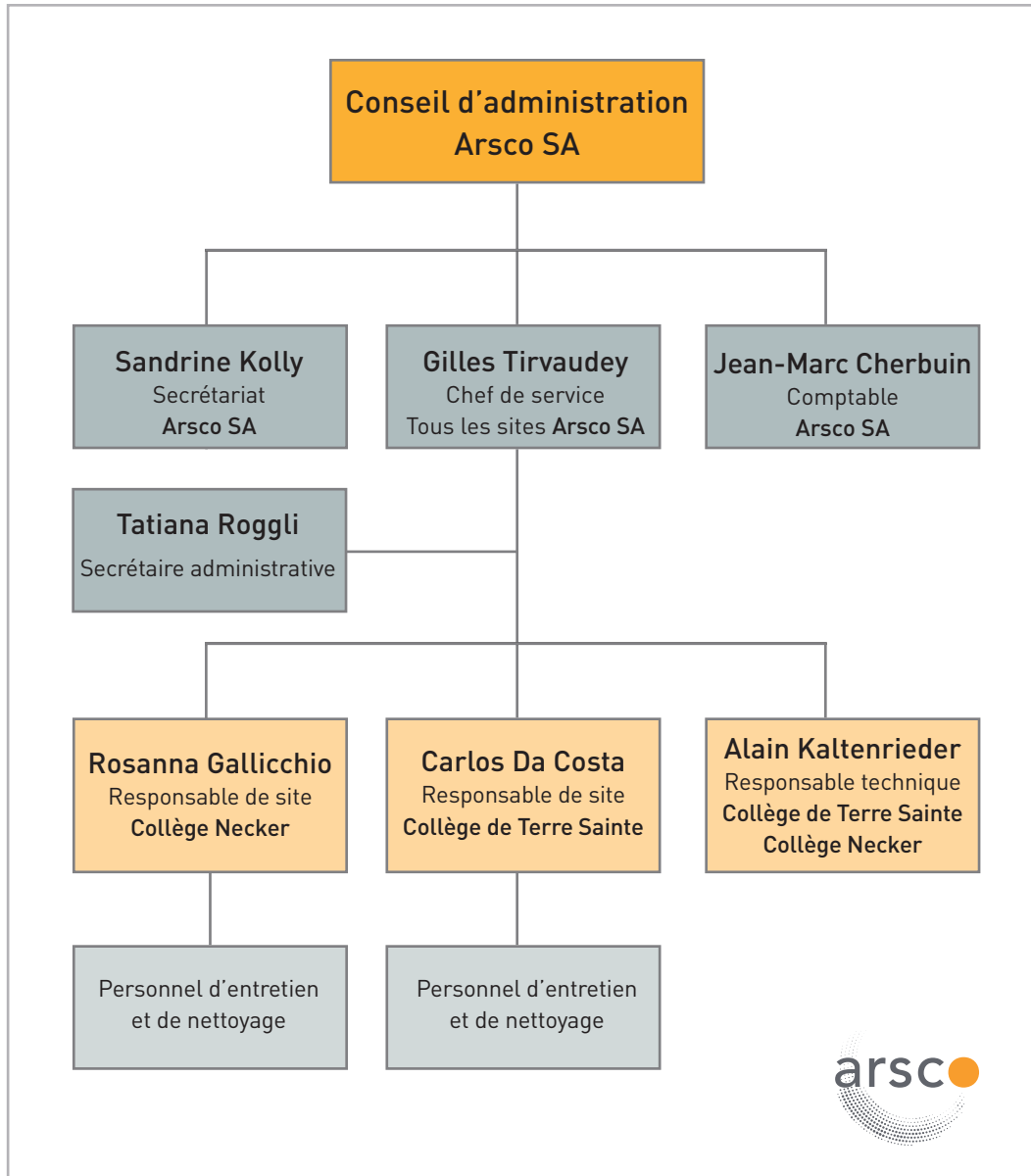


Composition des commissions, COPILs et Groupes de travail du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022
Législature 2021-2026

Commissions / Groupes	Nom	Prénom	Commune
Commission « Finances et SCI »	Tendon	John, Président	Chavannes-de-Bogis
	Green	Vanessa	Chavannes-des-Bois
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Commission « Bâtiments et infrastructures »	Trotti	Jean-Claude, Président	Coppet
	Keller	François (jusqu'au 31.10)	Coppet
	Pascaud	Jean (dès le 01.11)	Coppet
	Pini	Johanna	Crans
Commission « Ressources Humaines »	Trotti	Jean-Claude, Président	Coppet
	Pulver Piccot	Ninon	Tannay
	Wohlschlag	Xavier	Commugny
Commission « Mobilité »	Keller	François (jusqu'au 31.10)	Coppet
	Pascaud	Jean (dès le 01.11)	Coppet
	Kunz-Harris	Lucie	Founex
	Pini	Johanna	Crans
Commission « Communication »	Trotti	Jean-Claude, Président	Coppet
	Emery	Stéphanie	Mies
	Meyer	Marc	Bogis-Bossey
Comité Pilotage « Piscine-Patinoire »	Emery	Stéphanie, Présidente	Mies
	Kunz-Harris	Lucie	Founex
	Meyer	Marc	Bogis-Bossey
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Comité Pilotage « Salle de gymnastique au Chaucey »	Trotti	Jean-Claude, Président	Coppet
	Keller	François (jusqu'au 31.10)	Coppet
	Pascaud	Jean (dès le 01.11)	Coppet
	Pini	Johanna	Crans

1.3 La Société Arsco SA

Organigramme de fonctionnement



2

Exercice 2022

10

2.1 Faits marquants

Le fait le plus important en cette année 2022 est probablement l'intervention d'Arsco SA dans les études et la mise en place des Affichages Numériques Frontaux (ANF) dans les écoles primaires des communes de Terre Sainte. C'est une action qui a été réalisée en parfaite collaboration entre tous les acteurs concernés soit l'APEJ, les différentes autorités communales ainsi que leurs services techniques.

2.2 Travaux effectués

Une part importante des interventions réalisées par Arsco SA concerne l'entretien courant des bâtiments. Cela couvre le nettoyage des locaux et des extérieurs, mais aussi les dépannages, les diverses réparations, la maintenance des installations et équipements techniques ou le renouvellement d'équipements. Des travaux périodiques dans les locaux, tels que peintures ou traitements des sols, permettent un rafraîchissement régulier. Outre ces interventions, des projets plus conséquents ont été entrepris durant l'année 2022. Ils sont mentionnés ci-dessous.

2.2.1 Collège de «Terre Sainte» aux Rojalets

Nettoyage des façades: Une première étape de nettoyage à haute pression a été effectuée en 2021 sur la partie administrative et les bâtiments des classes. Courant 2022, la seconde interven-

tion de nettoyage a donc été entreprise sur les salles de gymnastique.

Maintenance lourde des ascenseurs: Les prescriptions techniques imposent le remplacement des conduites hydrauliques tous les dix ans. Cette mesure a été effectuée sur le monte-charge du théâtre-restaurant.

Assainissement des installations électriques: Durant l'année, nous avons procédé à la finalisation de correction des défauts constatés lors du dernier contrôle périodique. Cela met fin à une remise en conformité effectuée sur une période de trois ans.

Transformation du couvert à vélos: La transformation du couvert à vélos a permis de répondre à plusieurs opportunités. La principale étant d'adapter les dispositifs de parcage inadaptés aux vélos actuels. La seconde étant la création de locaux de stock permettant le transfert de l'ensemble du matériel stocké dans le parking limitant ainsi les risques d'incendie sous les classes.

Assainissement toiture: La toiture de liaison entre les deux salles de gymnastique qui est d'origine présentait des points d'infiltration. Les travaux d'assainissement comportant le remplacement et l'amélioration de l'isolation ainsi que la mise en place d'une nouvelle étanchéité ont été réalisés.



Necker / Travaux de réfection des extérieurs



Rojalets / Transformation du couvert à vélos

Adaptation à l’Affichage Numérique Frontal :

Durant l’année 2022, nous avons procédé au renouvellement de six tableaux interactifs arrivant en fin de vie par des écrans répondant au standard d’Affichage Numérique Frontal préconisé par le Canton.

2.2.2 Collège «Necker» au Chaucey

Travaux de réfection des extérieurs : Lors des récréations, le passage constant des enfants sur les parties herbeuses créait des zones complètement dénudées, boueuses, glissantes durant les périodes de pluie. Une réfection complète de toute la partie de liaison située le long du Chemin Bleu entre les préaux extérieurs a donc été entreprise et revégétalisée.

Assainissement éclairage : L’éclairage des salles est assainie d’année en année et remplacée par un éclairage LED. Courant 2022, nous avons réalisé cette intervention sur deux salles de classe.

Mise en place d’une classe flexible : En vue d’adapter les méthodes d’enseignement, un projet de classe flexible a fait, courant 2022, l’objet d’une étude, avec des variantes d’équipements et a été chiffré de façon détaillée.



Séparation hydraulique : La grande salle de conférence faisait l'objet d'utilisations régulières en dehors des heures scolaires. Cependant, lors du passage de régime réduit du chauffage, cette salle devenait vite froide. Afin d'en permettre l'utilisation et surtout afin de ne pas chauffer l'ensemble du Collège pour les besoins d'une seule salle, nous avons procédé à la séparation hydraulique des réseaux de chauffage. Cette mesure a été réalisée en utilisant les anciennes conduites de la ventilation de la salle d'éducation nutritionnelle.

Adaptation à l’Affichage Numérique Frontal :

Durant l'année 2022, nous avons procédé au renouvellement de six tableaux interactifs arrivant en fin de vie par des écrans répondant au standard d’Affichage Numérique Frontal préconisé par le Canton.

2.3 Les grands projets

2.3.1 Piscine-patinoire

Le Comité de pilotage (COFIL) a travaillé d'arrache-pied tout au long de l'année pour remettre le projet sur les rails, après les nombreuses années de procédures. Ci-après les points significatifs de cette année.

- En début d'année, une délégation du COFIL a fait le tour d'un certain nombre de Conseils

communaux, afin de présenter le projet à de nouveaux élus.

- Un financement sécurisé sur 30 ans a été signé début mars, fort heureusement avant la montée des taux d'intérêt.
- De nombreuses optimisations ont été finalisées, autant sur le plan fonctionnel que sur le plan financier.
- Des fouilles archéologiques ont démontré qu'il n'y avait pas de vestiges ensevelis et une étude de pédologie (analyse des sols) a conclu que les terrains sont de bonne qualité.
- Une solution a pu être trouvée conjointement avec les SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environs) pour la déviation d'une canalisation d'eaux claires qui entrerait en interaction avec les bâtiments.

Tous les feux sont maintenant au vert pour un démarrage des travaux au tout début de 2023.



2.3.2 Besoins en infrastructures scolaires et parascolaires :

Du fait des perspectives issues du rapport démographique de Microgis, à propos de l'évolution démographique en Terre Sainte et établi sous mandat de l'ASCOT et de l'AJET, ces dernières ont demandé à Arsko SA de collaborer pour établir une projection des infrastructures scolaires à mettre en place à moyen et long terme. Le Conseil d'administration a ciblé les priorités sur trois axes principaux et temporels.

Le premier axe, à court terme, concerne les besoins en infrastructures sportives. Le second, à moyen terme, concerne la projection d'évolution du site de Necker. Enfin, le dernier axe, sur le long terme, sur une projection d'évolution des besoins sur le site des Rojalets.

2.3.3.1 Projets d'infrastructures sportives

Comme mentionné depuis plusieurs années, nous constatons une augmentation régulière des effectifs scolaires. Pour y répondre, il y a déjà plusieurs agrandissements conséquents (6 classes avec l'extension du bâtiment A à Necker, 3 classes et une salle de dégagement avec l'extension du restaurant et la surélévation du bâtiment D à Necker, 6 classes avec l'extension du Collège des Rojalets). Les infrastructures sportives dont les dernières ont été réalisées en 1991 sont désormais saturées tant sur le site de Necker que sur le site des Rojalets.

Projet « Salles de gymnastique » au Chaucey

Une solution transitoire permettant de répondre au besoin urgent de locaux sportifs a été présentée en 2021 au CODIR de l'ASCOT, désormais APEJ. Celle-ci n'ayant pas été retenue, Arsko SA a été sollicité pour réaliser dans les meilleurs délais une étude de réalisation d'une salle de gymnastique double type VD4. Sur la base d'un descriptif de projet, des coûts estimés de construction et d'exploitation ainsi que des charges financières annuelles, le Conseil intercommunal de l'APEJ a approuvé dans sa séance du 15 mars 2022 le Préavis 01/2022 relatif à la prise en charge des frais liés à la construction et à l'exploitation d'une salle de gymnastique VD4 sur le site du Chaucey. Fin mars, l'APEJ a donc donné mandat à Arsko SA pour cette réalisation. Dans sa séance du 27 septembre 2022, le Conseil d'administration d'Arsko SA a validé le principe de réalisation de la salle de gymnastique selon un mandat de « conception-réalisation » avec une sélection des dossiers en deux tours. La planification et réalisation des cahiers des charges relatifs à chaque tour sont en cours.

Projet « plateau sportif » au Rojalets

Les besoins en infrastructures sportives concernent aussi les installations extérieures. Partiellement équipées en 1991, il manque une aire tout temps de 28x45 mètres équipée de deux terrains de basketball et d'un terrain de handball. Les installations existantes, pistes de course,





Les Rojalets



aire de saut en longueur et aire de lancer du poids sont à assainir. Différents projets d'aménagement ont été analysés et suite à des phases d'optimisation et de rationalisation, le projet final a été présenté au CODIR de l'APEJ. Dans sa séance du 25 janvier 2022, le CODIR de l'APEJ a validé de donner mandat à Arsko SA pour mener à bien les travaux. La demande en autorisation a été déposée courant octobre et la Commune de Coppet est en attente de la synthèse de la CAMAC pour délivrer l'autorisation de construire.

2.3.3.2 Projection d'évolution du site de Necker

L'étude démographique de Microgis réalisée par l'ASCOT relève à moyen terme un besoin en infrastructures scolaires et parascolaires dans le Pôle Centre de Terre Sainte (Coppet-Commugny). Arsko SA demeure à disposition de l'APEJ pour évaluer les implications à moyen et long terme sur ce site.

2.3.3.3 Affichage Numérique Frontal (ANF)

Dans un courrier du 27 janvier 2022, l'APEJ a confirmé le mandat donné à Arsko SA pour mener l'installation des ANF dans les classes primaires des communes de Terre Sainte.

En date du 30 mars, Arsko SA a été en mesure de remettre au CODIR de l'APEJ un rapport complet comprenant :

- Un bilan du recensement exhaustif des installations sur l'ensemble des communes,

- Un descriptif technique des équipements nécessaires à l'exploitation des ANF,
- Une analyse financière réalisée sur la base d'offres similaires aux futures installations en précisant pour chaque site les coûts d'investissement et les frais annuels,
- Une proposition de rôles et responsabilités des différents intervenants en vue de la réalisation des travaux,
- Une proposition de planification des travaux échelonnée de juillet 2022 à août 2023,
- Une analyse de risques en lien avec les coûts et délais de livraison en lien avec la crise du COVID-19 et celle de la guerre en Ukraine.

Sur la base de cette analyse, le CODIR de l'APEJ a validé dans sa séance du 5 avril 2022 la réalisation des travaux pour l'installation de 54 ANF pour un coût total TTC à charge de l'APEJ de 345'500,- CHF.

Suite à un appel d'offre auprès des fournisseurs et à des coordinations avec les responsables des communes concernées, l'installation de 36 ANF a été effectuée en 2022 selon le calendrier suivant, soit :

- Juillet-Août 2022 : 20 ANF, 10 à Coppet (Greny) et 10 ANF à Founex,
 - Octobre 2022 : 8 ANF à Crans,
 - Décembre 2022 : 8 ANF à Chavannes-de-Bogis.
- Le solde des installations sera réalisé courant 2023.





Terre Sainte



Le théâtre

2.4 Manifestations, utilisation des locaux

2.4.1 Théâtre

Pour 2022, le Théâtre de Terre Sainte a été réservé en vue de pouvoir accueillir 177 manifestations tous types confondus. Cela comprend notamment :

- Les préparations aux spectacles de l'Association du Théâtre de Terre Sainte (ATTS),
- Les représentations de l'ATTS,
- Les préparations et représentations des spectacles scolaires primaires et secondaires,
- Les animations pour les écoles primaires et secondaires,
- Les conférences des maîtres et journées pédagogiques,
- Les informations aux parents d'élèves des écoles primaires et secondaires,
- Les préparations aux spectacles de Sociétés (ex : Geneva English Drama Society),
- Les séances intercommunales,
- Divers séminaires.

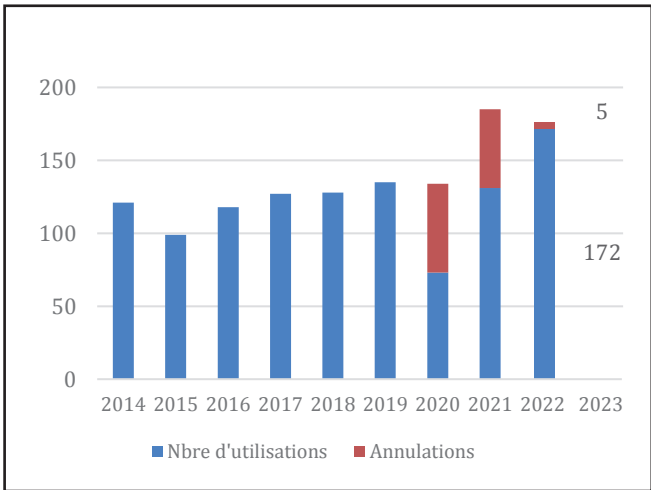


Sur les 177 réservations 5 ont été annulées. 172 manifestations ont eu lieu au sein du Théâtre de Terre Sainte. Comparativement à 2019, dernière année représentative, nous constatons une très forte augmentation de l'utilisation du théâtre (+28%).

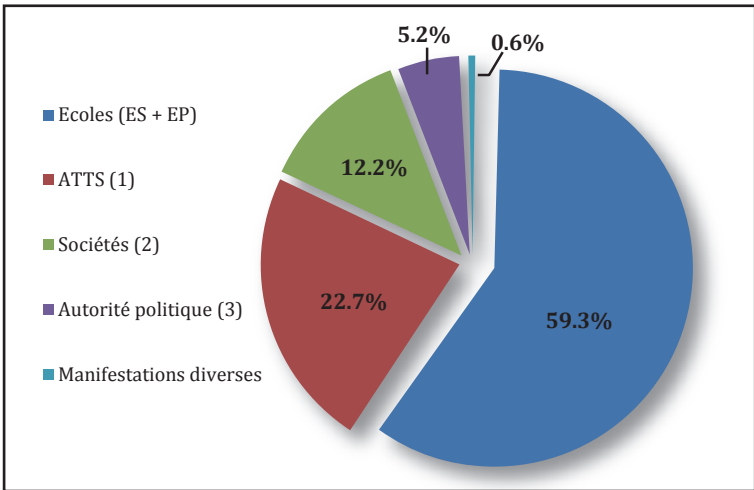
Les utilisateurs principaux demeurent les écoles avec pratiquement 60 % répartis à 2 tiers pour les besoins de l'école secondaire et 1 tiers pour

les besoins des écoles primaires. Le second utilisateur à raison de presque 23 % du temps est l'Association du Théâtre de Terre Sainte (ATTS). Les sociétés de spectacles, en troisième position, représentent un taux d'utilisation de 12%. Les écoles étant prioritaires il est difficile de subvenir à la demande des sociétés parvenant de 1 à 2 ans à l'avance ou se situant lors des fortes périodes d'utilisation des écoles d'avril à juin.

Utilisation totale en jours *



Répartition de l'utilisation du théâtre en 2022 **



- (1) ATTS : Association du Théâtre de Terre Sainte
- (2) Sociétés : Geneva English Drama Society / Coppéra / Centre de Danse OR / Jazz & Co
- (3) Autorité politique : APEJ / ArSCO SA / Commune de Coppet / Municipalités de Terre Sainte / Préfecture

* Un séminaire, d'une heure à 1/2 journée, correspond à un jour d'utilisation. Cela intègre la mise en place, le séminaire en tant que tel et le rangement des locaux.
 ** Les journées de montage technique sont incluses dans les jours d'utilisation.

2.4.2 Locaux spécifiques et salles de sport

Les salles de séminaire sont régulièrement sollicitées mais dorénavant en nombre réduit. Les deux salles du Collège de Terre Sainte sont utilisées comme salles de dégagement. Elles sont donc difficilement utilisables en dehors des horaires scolaires. Il reste à disposition les deux salles réalisées sur le site du Collège Necker. Courant 2022, la grande salle de réunion a été sollicitée à 115 reprises pour les besoins spécifiques de l'école primaire et à 31 reprises en dehors des horaires scolaires pour les besoins de l'intercommunalité et plus particulièrement l'APEJ et Arsc SA.

La salle d'éducation nutritionnelle située au Collège de Terre Sainte est mise, durant huit soirées par an, à disposition de l'association des gourmets pour des cours de cuisine. C'est la seule salle spécifique actuellement louée. Les quatre salles de gymnastique (2 au Collège de Terre Sainte / 1 au Collège de Necker et la Halle multi sport) sont louées de façon récurrente d'année en année de 2 à 30 heures par semaine pour y pratiquer des activités diverses telles que badminton, football, hockey en salle, tennis, art martial, handball et gymnastique.

La salle de danse, salle de fitness située au Collège de Terre Sainte, ainsi que la salle de rythmique située au Collège Necker sont quant à elles louées de 4 à 16 heures par semaine pour des cours de danse, de musculation, de judo ou d'art martial.





2.5 Système de contrôle interne (SCI)

Chaque année, dans le cadre du contrôle ordinaire, le réviseur établit, en sus du rapport destiné à l'Assemblée générale, un rapport détaillé à l'attention du Conseil d'administration. Ce rapport contient des remarques sur l'établissement des comptes, le SCI et le résultat de la révision. Il fait l'objet, dans le courant de l'année, d'une discussion entre la Commission finance et SCI et le réviseur visant, le cas échéant, à améliorer le système de contrôle interne, notamment sur la base d'éventuelles recommandations du réviseur.

2.6 Gestion du patrimoine

Une bonne gestion du patrimoine nécessite la connaissance de son domaine bâti et la tenue à jour des documents de référence. Le référentiel actuel de nos bâtiments, architectural et technique, établi sur la base de plans papier n'est plus représentatif des besoins modernes. Aussi, une informatisation de nos plans a partiellement été réalisée et doit se poursuivre pour l'ensemble de notre domaine bâti.



2.7 Gestion des énergies

2.7.1 Bilan des consommations

Depuis le bilan de situation énergétique établi à fin 2016, notre responsable technique et nos responsables de sites travaillent en étroite collaboration avec le bureau Enerplan afin de rationaliser les consommations d'énergies et d'eau. Des actions d'optimisation ont été réalisées et sont systématiquement recherchées lors d'adaptations de nos installations. Une démarche de suivi énergétique hebdomadaire permet de contrôler la cohérence des consommations, d'en détecter les dérives afin de pouvoir corriger au plus vite des potentiels dysfonctionnements. Ce suivi permet également de quantifier les nouvelles actions menées.

Les actions d'optimisation réalisées visent à rechercher un délicat équilibre entre les besoins de nos utilisateurs et les consommations énergétiques. L'objectif principal étant de cibler une sobriété énergétique répondant aux justes besoins. La seconde priorité qui consiste à valoriser des énergies renouvelables a été mise en place avec le réseau de chauffage à distance via la récupération de chaleur sur le réseau d'eaux usées traitées. Courant 2022, le taux de couverture d'énergie renouvelable du réseau de chauffage à distance s'élève à 84 % avec une valeur d'émission environnementale de 52 gCO₂/kWh.

Grâce à l'ensemble des actions cumulées de rationalisation des consommations et de substitution des énergies fossiles, l'impact environnemental des consommations thermiques de nos bâtiments a diminué de 429,85 TCO₂ par an, soit une réduction de plus de 89 % et cela malgré l'augmentation des surfaces liées aux agrandissements des bâtiments.



Les tableaux ci-dessous montrent le bilan des économies réalisées depuis 2016.

Bilan énergétique Collège de Terre Sainte (Rojalets)

Type d'énergie	Consommations annuelles brutes				Variation 2016 / 2022
	Référence 2016	2020	2021	2022	
Electricité	350'000 kWh	318'000 kWh ⁽¹⁾	335'000 kWh	319'000 kWh	8,85 %
Thermique	1'119'000 kWh	636'000 kWh ⁽²⁾	699'000 kWh	599'000 kWh	46,47 %
	265 gCO ₂ /kWh	53 gCO ₂ /kWh	72 gCO ₂ /kWh	52 gCO ₂ /kWh	
	296,53 TCO ₂	33,71 TCO ₂	50,30 TCO ₂	31,15 TCO ₂	89,49 %
Eau	3'260 m ³	2'000 m ³	2'583 m ³	2'596 m ³	20,36 %

⁽¹⁾ Incluant une baisse de 36'000 kWh d'électricité liée aux mesures sanitaires COVID-19 et non reproductible.

⁽²⁾ Incluant une baisse de 97'000 kWh thermique liée aux mesures sanitaires COVID-19 et non reproductible.

Bilan énergétique Collège Necker (Chaucey)

Type d'énergie	Consommations annuelles brutes				Variation 2016 / 2022
	Référence 2016	2020	2021	2022	
Electricité	129'000 kWh	124'000 kWh	129'000 kWh ⁽¹⁾	116'000 kWh	10,07 %
Thermique	696'000 kWh	434'000 kWh ⁽²⁾	505'000 kWh	384'000 kWh	44,83 %
	184,44 TCO ₂	23,00 TCO ₂	36,36 TCO ₂	19,97 TCO ₂	89,17 %
Eau	4'202 m ³	1'405 m ³	1'292 m ³	1'119 m ³	73,37 %

⁽¹⁾ Augmentation liée à la remise en service Monobloc du restaurant.

⁽²⁾ Incluant une baisse de 56'000 kWh thermique liée aux mesures sanitaires COVID-19 et non reproductible.

Les réductions notables de consommations thermiques sont spécifiquement dues à l'automne très doux permettant une remise en fonction des installations de chauffage très tardive à mi-octobre. De plus, en comparaison aux années précédentes, les consommations des mois de novembre et décembre sont également nettement inférieures en lien direct avec les températures extérieures.

Pour les consommations électriques du site des Rojalets, jusqu'au mois d'août les consommations étaient similaires à celles de 2021, nous pouvons constater un fléchissement des consommations en lien avec des mesures d'as-

sainissement d'éclairage et de la mise en place des mesures volontaires préconisées par la confédération. Sur le dernier trimestre ce fléchissement des consommations peut être estimé à 16'000,16'000 kWh.

2.7.2 Electricité photovoltaïque

Si, pour les aspects d'énergie renouvelable, l'énergie thermique a été prioritairement visée, Arsc SA a, durant l'année 2022, évalué le potentiel de production d'électricité photovoltaïque sur l'ensemble de ses bâtiments. Le tableau ci-dessous présente le potentiel pour notre patrimoine présent et à venir.

Tableau de potentiel photovoltaïque

	Installation Photovoltaïque Puissance en kWc	Electricité Photovoltaïque Production en kWh
Bâtiments existants		
Collège des Rojalets	354	351'000
Théâtre Terre Sainte	67	68'000
Collège Necker	135	128'000
Total bât. existants	556	547'000
Bâtiments à venir		
Piscine ⁽¹⁾	63	63'000
Patinoire ⁽¹⁾	122	122'000
Salle de Gym VD4 ⁽²⁾	220	220'000
Total bât. à venir	405	405'000

⁽¹⁾ Chiffrage sous réserve de vérifications

⁽²⁾ Chiffrage dépendant de la typologie du projet

Nous constatons que le potentiel de production d'électricité photovoltaïque est supérieur à la consommation annuelle. Cependant, le taux d'autoconsommation qui correspond au ratio entre la quantité de courant consommée sur place et la quantité de courant produite à travers l'installation photovoltaïque serait de l'ordre de 35%. Le solde de l'électricité produite sera injecté et revendu au distributeur d'électricité. L'intérêt est de pouvoir augmenter ce taux d'autoconsommation et de s'assurer que la majeure partie du courant produit sur place puisse être consommée sur place. Différentes mesures à moyen ou long terme sont en cours d'analyse pour augmenter ce taux.

2.7.3 Crise énergétique

La situation géopolitique de 2022 avec le conflit en Ukraine montre que la question énergétique est désormais une priorité sociétale. Les démarches entreprises par Arscos SA ont permis d'anticiper à notre niveau les mesures à mettre en œuvre. Celles-ci doivent cependant être adaptées aux plans de restriction que la Confédération et les cantons mettent en place. Courant 2022, les mesures d'économie volontaires ont été mises en place pour réaliser des économies d'énergie thermique et électrique complémentaires. Des premières bases ont également été posées pour réaliser un plan de continuité et un plan de mesures d'actions en cas de contingentement ou de délestage de la fourniture d'électricité.

2.8 Ressources humaines

Au point de vue des ressources humaines, l'année 2022 a été très stable. Elle a été marquée cependant par 2 événements.

- Le départ de Madame Maria Alice Peireira vers son pays natal, le Portugal. Nous lui souhaitons un avenir radieux dans le cadre d'un retour à ses racines. Cette employée sera remplacée en 2023.
- Pour affirmer concrètement leurs remerciements au personnel, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 2 jours de congé supplémentaires pour le pont de la fin d'année 2022.

2.9 Communications

Depuis 2020, Arscos SA a mis en place différents outils de communication, soit un site internet, un compte Facebook, un compte LinkedIn et une newsletter. Ces outils nous permettent d'informer l'ensemble de la population de Terre Sainte. Le bilan 2022 montre que le site internet www.arsco.ch a été consulté à plus de 35'000 reprises. Le mois de décembre a été le plus visité avec 4'254 consultations. Sur l'année, nous pouvons constater une moyenne de 96 visites par jour. Concernant Facebook et LinkedIn, nous avons une moyenne de 3 publications par mois qui concerne aussi bien les activités propres à Arscos SA que des activités sur Terre Sainte.



Protection solaire au théâtre

3

Perspectives 2023



3.1 Organisation

Ressources humaines : La commission des Ressources humaines pour l'année 2023 aura la lourde tâche de préparer les futures bases de fonctionnement d'Arsco SA avec, d'une part l'embauche d'un directeur et, d'autre part, la réalisation des cahiers des charges et la planification des postes en lien avec l'exploitation de la Piscine-Patinoire.

Gestion financière : La réalisation de la Piscine-Patinoire et sa prochaine exploitation nécessitera d'adapter la comptabilité avec la mise en place de la TVA. Dans cette démarche, il est également prévu d'ajuster le plan comptable du budget d'exploitation et le plan des investissements.

Système de Contrôle Interne : L'embauche d'un directeur et la gestion financière de la Piscine-Patinoire nécessitera de créer ou d'adapter les procédures de contrôle financier.

Gestion du patrimoine : Le référencement informatique des plans d'architectes, des infrastructures techniques et des dossiers d'exploitation reste une constante. Suite à une laserométrie, l'informatisation des plans architecturaux du collège Necker a pratiquement été finalisée. En 2023, il est prévu la mise en place d'une charte graphique architecturale permettant ainsi d'uniformiser nos plans.





3.2 Travaux et études

Outre les grands projets mentionnés précédemment, les études et travaux envisagés pour 2023 et mentionnés ci-dessous répondent à l'évolution des besoins scolaires et au maintien des infrastructures.

3.2.1 Collège de « Terre Sainte » aux Rojalets

Assainissement des installations électriques :

Le renouvellement des installations d'éclairage par des installations énergétiquement efficaces sera à nouveau entrepris durant l'année 2023. La salle des maîtres, quatre classes et la buvette du théâtre sont envisagées. Les installations informatiques qui, pour certaines ont déjà dix ans, feront également l'objet d'un renouvellement par des équipements plus efficaces.

Assainissement des sols : Fort de ses 32 ans, le Collège a vu passer beaucoup d'élèves et le sol des classes et des escaliers est fortement sollicité. Une planification de renouvellement des sols est donc mise en œuvre et sera régulièrement réalisée d'année en année.

Transformation secrétariat : Suite à une analyse du mode de fonctionnement du secrétariat, il s'est avéré que ce dernier n'était pas optimal. En collaboration avec la direction de l'école, des mesures correctives ont été comparées et

chiffrées. Du fait de l'utilisation soutenue du secrétariat, y compris pendant les périodes de vacances, une planification détaillée sera nécessaire pour entreprendre la mise en œuvre de ces travaux.

Adaptation à l'Affichage Numérique Frontal :

Le renouvellement des tableaux interactifs, arrivant en fin de vie, par des écrans répondant au standard d'Affichage Numérique Frontal préconisé par le Canton a débuté en 2022. Cette action sera renouvelée courant 2023 avec la mise en place de cinq nouvelles pièces.

Transformation du plateau sportif :

Comme mentionné au chapitre 2.3.2.1 relatif aux projets d'infrastructures sportives, la Commune de Coppet est en attente de la synthèse de la CAMAC pour délivrer l'autorisation de construire. L'élaboration des cahiers des charges a débuté et la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux sera effectuée dès la réception de l'autorisation de construire.

Installation photovoltaïque :

La valorisation de nos infrastructures énergétiques et plus particulièrement électriques débutera avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur le Collège de Terre Sainte. La réalisation envisagée pour 2023 ne sera validée que suite à la rentrée d'offres chiffrées et à une analyse de rentabilité. Le chiffrage de l'assainissement de la toiture du



théâtre sera également une première étape à la mise en place d'une installation photovoltaïque sur le bâtiment.

3.2.2 Collège « Necker » au Chaucey

Extérieurs restaurant: Lors de l'extension du restaurant en 2018, il était prévu de maintenir un petit espace végétalisé situé entre le restaurant et le bâtiment de la Doye. On constate que l'entrée du restaurant située à proximité immédiate génère un flux qui dégrade très régulièrement cet espace herbeux. L'objectif est donc d'adapter cet espace.

Travaux de sécurisation des extérieurs: Courant 2022, une remise en conformité des protections extérieures a été entreprise. Courant 2023, le solde de ces travaux sera effectué.

Assainissement éclairage: L'éclairage des salles est assainie d'année en année et remplacée par un éclairage LED. Courant 2023, il est prévu d'intervenir sur l'éclairage de la salle de gymnastique.

Mise en place de classes flexibles: Le comité de direction de l'APEJ a confirmé mandater Arsko SA pour équiper de deux à trois classes en mobilier flexible pour autant que le mobilier existant puisse être réutilisé. Suite à une présentation des professeurs concernés des variantes sur trois classes ont été définies et chif-

frées. La réalisation est désormais prévue pour l'année 2023.

Adaptation à l’Affichage Numérique Frontal:

Le renouvellement des tableaux interactifs arrivant en fin de vie par des écrans répondant au standard d’Affichage Numérique Frontal préconisé par le Canton a débuté en 2022. Cette action sera renouvelée courant 2023 avec la mise en place de cinq nouvelles pièces.

3.2.3 Affichage Numérique Frontal

Durant l'année 2023, il est prévu de finaliser la mise en place de l’Affichage Numérique Frontal dans les écoles primaires des communes de Terre Sainte. L'école de Tannay sera équipée durant les vacances de février. Suite à l'adaptation ou à la mise en place des infrastructures informatiques à charge des communes, la réalisation pour les écoles de Mies et de Commugny sera respectivement effectuée durant les vacances de Pâques et les vacances estivales.